

Une première à Bruxelles : La zone de police Montgomery s'équipe d'une caméra mobile

Améliorer la sécurité est l'une de nos priorités. La zone de Police Montgomery (Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre) vient de se doter d'un nouvel instrument performant et innovant pour sécuriser l'espace public. Notre zone de Police est la première, en Région bruxelloise, à s'équiper d'un nouveau prototype de caméra de surveillance mobile. Il s'agit également d'une des premières du genre à être utilisée sur le territoire belge.

D'un usage simple et rapide, cette caméra télescopique se déploie en quelques minutes. Elle se commande à distance et en toute discrétion. La qualité d'image est identique à celle d'une caméra fixe, la seule contrainte est la proximité nécessaire d'un réseau 3G ou 4G.

Installée sur une remorque, elle peut être déplacée facilement ; elle a été conçue pour résister aux chocs et aux éventuels actes de vandalisme.

Une caméra qui se surveille toute seule !

Outre la caméra de surveillance dissimulée sous le dôme qui filme l'espace public et couvre un champ de vision de 360°, l'appareil est équipé d'une seconde caméra qui filme son socle afin de dissuader tout acte de dégradation ou de vol.

La remorque dispose d'une batterie garantissant à la caméra une autonomie totale de 48h.

Au-delà, un système complémentaire d'alimentation automatique assure son fonctionnement pendant une durée de 15 jours.

Une surveillance ciblée

Cette caméra pourra notamment être utilisée lors de festivités, de manifestations ponctuelles ou de rencontres sportives, toutes manifestations qui présentent une forte concentration de population et donc une augmentation des risques de vols à la tire, de dégradations ou d'altercations. Sa présence augmentera les chances de flagrants délits et permettra d'adapter, en temps réel, la nature des interventions aux faits constatés.

Elle permettra aussi de multiplier les zones surveillées sur le territoire des trois communes de la zone de police Montgomery, en la déplaçant régulièrement, selon les besoins, les circonstances ou les constatations de faits répétés.

